



GAMMARTH IMMOBILIERE
 SA au capital social de 1 000 000 DT
 Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
 Immeuble AL KARAMA HOLDING
 Les berges du lac Tunis 1053
 MF: 425194L/P/M/000
 TEL :+ 216 71 962 218 - GSM : +216 98 910 000
 fax : +216 71 962 175
 www.gammarth-immobiliere.tn
 Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant Appel d'Offres n° 06/2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier, se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de quatre (04) Biens Immobiliers (en Lots séparés) sis à Gammarth , Hammamet et Hammam Sousse :

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	Villa La Convalescence	69485 Tunis	03, Angle Avenue Farahat Hached et Rue de la Tourterelle - La Marsa.	Dans un quartier résidentiel calme, en haut de la Colline de Gammarth	1 500 m ²	775 m ²
II	Villa Jinene	544494 Nabeul	Résidence « Jinene » au croisement de la rue de Albatros et impasse El Karouen, Mrezga-Hammamet.	Dans un quartier résidentiel, au sud de la zone touristique, à quelques centaines de mètres de la plage.	711 m ²	638 m ²

Lot	Terrain	Titre Foncier	Lotissement	Vocation	Superf.	CUF	COS	Hauteur
III	Lot Gammarth 51	96609 Tunis	Résidence « Les Côtes De Carthage » Lotissement Chott El Ghaba, mitoyen de l'hôtel « Ramada Plaza » à 100m de la plage et du Carrefour Gammarth (Raoued)	Habitat individuel en ordre discontinu	621 m ²	0,6	0,25	8 m R+1
IV	Lot Sahloul 33	134941 Sousse	Lotissement de l'AFH « Sahloul C » Hammam Sousse	Habitat individuel isolé	525 m ²	1	0,35	11 m R+2

Les Plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn , ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les villas présentent une structure stable et en bon état. Elles sont en phase de maçonnerie, enduit et revêtement. Les bâtiments ont subi des effets de dégradation. Tous les lots spéciaux doivent être étudiés et refaits de nouveau.

Les terrains sont viabilisés et raccordés aux différents réseaux d'infrastructures publiques.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 07 Mars au 04 Avril 2016 de 09h à 17h. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier contre le paiement au service financier de la société aux heures ouvrables, de la somme non remboursable de cent cinquante dinars (150 DT) en espèces ou par chèque.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 06/2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à quinze mille dinars (15 000 DT) pour les lots I et II et à sept mille dinars (7 000 DT) pour les lots III et IV.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 05 Avril 2016 à 16h00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture des plis** sera tenue le même jour à 16h30 au siège de la société (salle de réunion 3ème étage) en présence d'un huissier notaire et des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'information veuillez contacter le service commercial de la société (71.962.218 ou 98.910.000). **GI**